REPUBLIQUE DU BENIN
-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-=-=-=-=-=-

DECRET N° 2010-315 DU 29 JUIN 2010

Chargeant **Monsieur Idriss L. DAOUDA, Ministre de L'Economie et des Finances**, de l'intérim de **Monsieur Grégoire AKOFODJI,** Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **12 au 19 juin 2010.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Idriss L. DAOUDA**, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'intérim de Monsieur **Grégoire AKOFODJI**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 12 au 19 juin 2010 ;

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 juin 2010

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

Ampliations *: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MEF 4 MAEP 4 MRAI 4 autres Ministères 28 Départements 6 SGG 4 JORB 1.*